

M. FLEMING: De sorte que la Déclaration Balfour et l'attribution du mandat sur la Palestine à la Grande-Bretagne par la Société des Nations influent directement sur la question du choix d'un foyer national juif tout à fait indépendamment de tout ce qui touche à l'obtention dans le moment d'un asile pour les personnes déplacées. Voici la question suivante: les aspirations de ceux qui sont représentés ici sont que toute la Palestine, c'est-à-dire l'Etat politique actuel de la Palestine, sera englobée dans le territoire où le foyer national juif sera fondé?

M. GARBER: Dix mille milles carrés. La Palestine originale était plus vaste que cela, car elle comprenait une étendue de territoire beaucoup plus grande de l'autre côté du Jourdain, mais cela lui a été enlevé en 1922.

M. FLEMING: Remontons dans le passé et élucidons la question qui a été soulevée de temps à autre au sujet du partage de la Palestine. Il a été question dernièrement d'un nouveau partage de la Palestine qui contribuerait peut-être au règlement des difficultés actuelles.

M. KNOWLES: C'est dans le journal de ce matin.

M. FLEMING: Ainsi que dans certains journaux de la semaine dernière. Quelles sont les vues officielles de ceux que représentent les témoins sur cette question?

M. GARBER: Il convient sans doute de sortir de cette terrible impasse (tout le monde est fatigué de la question) pour que les Sionistes puissent dire: "Finissons-en. Notre territoire sera plus petit, mais nous nous y serrerons davantage."

M. FLEMING: Mais le titre juridique, dans l'état actuel des choses, porte sur la création d'un foyer national juif en tenant compte de ce qui reste de la Palestine?

M. GARBER: Vous savez que nous aurions peut-être de la difficulté avec les groupes extrémistes. Un parti modéré est parfois forcé de ne pas donner son consentement à une proposition, mais d'attendre au contraire qu'elle soit sanctionnée par une loi, et il ne faut pas lui faire dire "oui" sous l'influence des autres groupes. On pourrait ensuite nous qualifier de traîtres et de tout ce que vous voudrez.

M. FLEMING: M. Garber a-t-il des chiffres sur le nombre de personnes qui entrent en Palestine actuellement sous le régime de ce qu'on est convenu d'appeler l'immigration illégale, mais qui, selon MM. Garber et Mowat, est légitime en vertu de la Déclaration Balfour?

M. GARBER: Nous avons droit à un peu plus de 1,500 personnes par mois, mais pas beaucoup plus. Toute la flotte et l'aviation britanniques nous surveillent.

M. WINKLER: Je voudrais poser une question à M. Garber. A-t-on fait des calculs comparatifs entre le nombre de Juifs sans foyer à la fin de la première guerre mondiale et à la fin de la deuxième guerre mondiale?

M. GARBER: Il y avait relativement peu de Juifs sans foyer à la fin de la première guerre mondiale.

M. WINKLER: Il y en avait surtout en Pologne.

M. GARBER: Ils ont été chassés par Hitler et transportés de pays en pays, de sorte qu'il n'y a plus aujourd'hui qu'un million et quart de Juifs en Europe. Les Juifs de France, de Belgique et de Hollande ne sont pas sans foyer, mais environ 600,000 ont été arrachés de leur foyer; de 400,000 à 500,000 sont dans des camps pour les personnes déplacées.

M. KNOWLES: Puis-je aller un peu plus loin dans la voie où je me suis engagé il y a un instant? Cela a apparemment provoqué quelques protestations. Je le regrette, mais je dois d'abord faire un exposé en trois points. A une certaine étape de l'affaire, le mouvement sioniste et les Juifs du monde entier en général estimèrent que rien de moins que la mise en vigueur intégrale de la